

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 NOVEMBRE 2011

Présents : voir liste d'émargements

L'assemblée générale est ouverte par une intervention du président de la FALF qui souhaite à tous la bienvenue et leur exprime ses remerciements. Il estime, qu' il sera judicieux de prévoir la prochaine AG ,un autre jour que le samedi et en dehors de la période du pèlerinage. Il adresse des remerciements tout particulièrement à Monsieur l'ambassadeur de France, ainsi qu'aux invités observateurs, probables futurs « donateurs ». Le président fait un bref rappel de l'historique de la FALF , de ses objectifs et de ses ambitions pour l'avenir et présente les 4 membres du bureau qui assurent le fonctionnement de la fondation.

L'AG se déroulera selon le programme suivant.

-Mot de Monsieur l'ambassadeur de France

-Pause

-Travaux de l'AG

- Visite du chantier

Enfin, le président souligne que cette AG se tient, conformément aux statuts, exactement 364 jours après celle de l'année écoulée.

Monsieur l'ambassadeur de France intervient pour remercier la FALF, se féliciter de ses actions et promet de les appuyer dans la mesure de ses possibilités.

Deux parents d'élèves boursiers prennent, ensuite, la parole pour exprimer toute leur gratitude à la FALF et pour souligner que sans les bourses attribuées à leurs enfants, ceux-ci n'auraient pu poursuivre leurs études.

Monsieur EKLO,(représentant la proviseure, Madame Jantzen retenue),précise que les élèves méritants, tout comme leurs parents ,sont aussi à féliciter. Les bourses attribuées ne sont pas reconduites automatiquement et il faut confirmer le mérite, chaque année, par ses résultats et par sa conduite.

Le représentant de l'association des enseignants intervient pour saluer le travail de la FALF et fait remarquer qu'il n'a jamais rencontré de telles initiatives dans les établissements ou il a travaillé.

Suspension de séance

Les travaux reprennent après la pause « café » et le président expose le bilan de l'année écoulée.

La collecte de fonds n'a pas été aussi fructueuse qu'espéré. La crise pouvant être la cause de cette baisse. Il dresse le bilan des bourses attribuées et confirme que la FALF financera à hauteur de 12% les travaux du plateau sportif. Enfin la FALF a participé activement aux commissions des 2 appels d'offres (plateau sportif et extension lycée) et à la sélection de l'entreprise retenue pour le 1^{er} et au choix de l'architecte pour la 2eme.

Monsieur Eklo rappelle le déroulement des travaux, l'objectif final étant de pouvoir accueillir jusqu'à 1100 élèves à partir de la rentrée 2014/2015.

2 Chantiers sont prévus.

1) Plateau sportif

Les dimensions retenues pour le plateau représentent 60% d'un terrain règlementaire et la piste d'athlétisme fera 300m (au lieu de 400m). La réception des travaux est prévue pour mi-décembre et ces installations pourront être utilisées début janvier 2012. Leur cout total est de 1,750 M euros, répartis comme suit :

1,250 M euros pour l'A.E.F.E.

0,350 M euros pour le Lycée Français T.M.

0,150 M euros pour la F.A.L.F.

En fin décembre il sera procédé à la signature du contrat avec l'entreprise retenue pour la 2eme partie des travaux (halle des sports couverte, salle de gymnastique, vestiaires, local technique). Sur les 4 entreprises soumissionnaires, 2 ont été retenues et 1 seule a présenté un devis acceptable, compte tenu des crédits disponibles. L'emplacement pour la future piscine a été réservé. Le cout estimé de celle-ci est de 0,300M euros. Ce cout prévoit des normes de sécurité et d'hygiène très strictes, cette installation étant destinée à recevoir un public scolaire.

2) Extension du lycée

Les travaux débuteront au début des grandes vacances scolaires (aout 2012). Le plateau sportif « intra muros » actuel va être occupé pendant ce temps par des classes préfabriquées de bonne qualité. Le cout estimé de ces travaux est de 5,2M euros. Des bâtiments existants(CDI) vont être démolis et d'autres (classes actuelles du primaire et du collège) seront totalement réhabilités. Cette réhabilitation est possible, compte tenu de la qualité de la construction et de l'originalité avant-gardiste de la conception imaginée, à l'époque, par un architecte mauritano-suisse précurseur et novateur. Une partie de l'extension se fera sur le campus de l'ambassade de France; des bâtiments (infirmerie, classes actuelles du lycée, villa individuelle) seront démolis ou transformés. Il est prévu que l'A.E.F.E. prête 3M euros, sur 15 ans, pour financer une partie de ces travaux. Il ne devrait pas y avoir d'augmentation des frais d'écologie. Monsieur Eklo précise que ces chantiers ne perturberont, en aucune façon, la vie scolaire et les travaux de démolition pouvant entraîner de nuisances (bruit, projection de gravats) seront terminés fin aout .La rentrée s'effectuera donc, dans des conditions normales pour les élèves. L'échéancier est le suivant :

-Septembre 2014 : Fin de la construction des nouveaux collège et lycée.

-Septembre2015 : Fin de la réhabilitation du primaire

Intervention de Madame O'Daddah présidente de la Fondation Mokhtar Ould Daddah :

Après avoir félicité la FALF pour ses actions, et confirmé son souhait d'engager sa Fondation dans le programme de bourses, Madame O'Daddah s'étonne que les architectes n'aient pas pensé au solaire et aux énergies renouvelables, de même, elle pense qu'il pourrait être fait appel à l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), outil de de la politique culturelle française à l'étranger.

Monsieur Eklo confirme que la question du solaire n'a pas été négligée et que les architectes y ont pensé, ainsi qu'à la récupération et au recyclage des eaux usées. Il apparait, au final et après études, que l'investissement initial demandé serait trop élevé et que l'entretien des panneaux solaires doit être régulier et méticuleux pour

maintenir les installations en état de marche. De même, la réutilisation des eaux usées, après filtration, s'est avérée non rentable.

Le président remercie Madame O'Daddah pour ses suggestions et sa promesse de bourses et rappelle que la stratégie de la FALF est d'amener le plus de parents aisés et d'entreprises à aider les élèves les plus méritants et dont les familles ne peuvent faire face, financièrement, au coût des études. Il prend bonne note des possibilités offertes par l'O.I.F. Monsieur Eklo insiste sur la nécessité de former des cadres nationaux. Le président rappelle, à ce sujet, que jusqu'en 1995 il y avait à peine 10% d'élèves mauritaniens et qu'aujourd'hui ils sont plus de 75%. Il fait aussi remarquer qu'en 2003, 20^{ème} anniversaire du Lycée Français, les anciens élèves revenus en Mauritanie étaient de l'ordre de 80 ; en 2008, 25^{ème} anniversaire ils étaient déjà de l'ordre de 200. D'ailleurs la majorité d'entre eux occupent, aujourd'hui des postes plus ou moins importants dans le pays.

Le processus de création d'une association d'anciens élèves n'a pas encore abouti.

Monsieur Eklo confirme que l'extension du lycée permettra d'accueillir jusqu'à 1100 élèves (840 actuellement) et qu'il sera même possible d'augmenter jusqu'à 1400 élèves. 2 classes de petite section maternelle vont être ouvertes et il sera alors possible d'assurer la scolarité complète, jusqu'à la terminale, de ces élèves.

BILAN FINANCIER (Monsieur Remond)

82 M d'ouguiyas ont été collectés depuis la création de la FALF. Le tableau projeté détaille l'origine et le montant des dons. Il y a actuellement 80 M d'ouguiyas disponibles en banque ou en caisse. A la question concernant les livres scolaires, il est répondu que les livres sont loués, pour l'année scolaire, par l'association sportive et culturelle du lycée. En ce qui concerne les bourses, le président rappelle qu'elles sont attribuées à des élèves mauritaniens, méritants et dont les familles connaissent des difficultés financières. Pour les élèves venant de l'extérieur, en provenance d'écoles non homologuées, on se base sur les résultats obtenus au brevet (académie de Nantes). Pour les autres cas, un élève particulièrement méritant et brillant peut être évalué par le lycée. A ce sujet, Monsieur Eklo rappelle que l'élève doit s'adapter au système scolaire du lycée. Le président estime logique et nécessaire de suivre les élèves boursiers jusqu'au bout de leurs études supérieures et il souhaite que l'ambassade de France précise sa politique au sujet des bourses post bac. Monsieur Bergossi (SCAC) insiste sur la nécessité de prévoir les demandes de bourses très longtemps à l'avance et précise qu'il n'y a pas de programme de bourses de 1^{er} cycle, mais seulement de 3^{ème} cycle, les bourses sont attribuées à des institutions et non à des étudiants. Cette politique vise à former des hauts cadres : Master en 2 ans, Doctorat en alternance. Le SCAC n'a pas de stratégie en ce qui concerne la licence (3 ou 4 ans d'études). Monsieur Eklo rappelle qu'une à 3 bourses d'excellence sont souvent attribuées aux meilleurs bacheliers de l'établissement, non seulement au vu de la mention obtenue au bac, mais aussi en fonction de résultats de chaque trimestre de l'année scolaire. Le président a rappelé que malheureusement il n'y a pas eu aucune bourse pour la session de juin passé malgré 3 mentions très bien et plusieurs mentions bien.

ACTIONS PREVUES POUR 2011-2012

Le président se propose de relancer la collecte de fonds et lance un appel aux bonnes volontés. Il va falloir participer au financement de l'extension du lycée, construire la piscine, attribuer de nouvelles bourses.

Les 8 bourses en cours représentent un coût annuel, pour 2011/2012, de 12,5 m d'ouguyas. Elles devront être reconduites pour 2012/2013. La participation de la FALF au financement du plateau sportif absorbera 75% du disponible.

Après vote à main levée, les bilans, d'activités et financier, présentés ont été acceptés à l'unanimité des présents.

En réponse à une question soulevée par Madame O'Daddah et qui concerne les relations existant entre les autorités officielles mauritaniennes et le lycée, Monsieur Eklo précise que le Lycée français a pour politique de s'insérer pleinement dans le milieu mauritanien, de s'ouvrir au pays, à ses coutumes et en retour de faire connaître aux Mauritaniens la culture française sous tous ses aspects. Le lycée français relevant de l'ambassade de France, ses relations avec les autorités mauritaniennes sont de nature diplomatiques.

Séance levée a 11H 45 .

Le secrétaire : Regis Dupuy